



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/948

Attribution de subventions pour la programmation de la Fête des Lumières 2021 - Approbation d'une convention

Direction des Evénements et Animation

Rapporteur : Mme GOUST Victoire

SEANCE DU 8 JUILLET 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 13 JUILLET 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1 JUILLET 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 19 JUILLET 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRES ELUS : M. DEBRAY Tristan et M. HERNANDEZ Ludovic

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, M. GIRAUD, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme VIDAL (pouvoir à M. ODIARD), Mme BORBON (pouvoir à M. HERNANDEZ), M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), M. SOUVESTRE (pouvoir à M. DEBRAY), Mme BOUAGGA (pouvoir à M. ZINCK), Mme BRAIBANT THORAVALE (pouvoir à Mme AUGEY), M. DRIOLI (pouvoir à Mme PERRIN-GILBERT), M. GENOUVRIER (pouvoir à Mme ALCOVER), M. KEPENEKIAN (pouvoir à Mme GAILLIOUT), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/948 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LA
PROGRAMMATION DE LA FÊTE DES LUMIÈRES 2021 -
APPROBATION D'UNE CONVENTION

(DIRECTION DES ÉVÉNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 juin 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Depuis 1999, la Fête des Lumières propose pendant quatre nuits autour du 8 décembre des rendez-vous artistiques et gratuits dans l'espace public, ainsi qu'une œuvre lumière autour du lumignon.

Concepteurs lumière, équipes artistiques, institutions culturelles, associations socioculturelles, habitants, proposent ainsi pendant la durée de la Fête une programmation riche et variée avec des installations lumineuses, plastiques, interactives et des spectacles poétiques.

En 2020, dans le contexte de crise sanitaire, le format de la Fête des Lumières a été repensé à plusieurs reprises pour cadrer avec l'évolution des protocoles sanitaires (en termes de critères de jauges de visiteurs) jusqu'à la mise en place du deuxième confinement et l'annonce de l'annulation de l'événement.

Afin de soutenir les artistes n'ayant pu se produire en 2020 et pour permettre de mener les processus créatifs engagés en 2020 à leur terme, il a été décidé de reporter les projets sur l'édition 2021. Les montants des subventions soumis à ce Conseil municipal comprennent le solde restant à payer sur les frais engagés en 2020, ainsi que les coûts de report du projet (stockage, assurance, préparation technique...).

En 2021, la Fête des Lumières se déroulera du mercredi 8 au samedi 11 décembre et investira le cœur de la Ville dans un périmètre central, apaisé et sécurisé. Un Module 2 (nom temporaire) de la fête est en cours de développement. Il consiste à développer des projets dans des temps plus longs ou dé-corrélés des 4 jours de la Fête des Lumières, ainsi que dans des lieux se trouvant en dehors du périmètre actuel.

De plus cette année, une attention particulière est portée au jeune public, pour lequel divers projets sont en cours d'élaboration.

La volonté d'accompagner la jeune création et de développer une véritable « filière lumière » pour développer les jeunes talents, reste intacte et plus que jamais renouvelée, autour de projets esthétiques, conviviaux et festifs.

Le choix des projets portés par les associations s'appuie sur les fondamentaux suivants : création(s) lumière(s) qui peuvent être originale(s) ; variété du travail lumière avec une approche ciblée sur les objets, installations, mises en lumière architecturales et projections ; projets contemplatifs ou participatifs avec le public ; projets surprenants, poétiques, ludiques (détournements de matériaux ou de l'espace public) ; projets d'expérimentations lumières en lien avec de l'innovation technique ou technologique ; ouverture sur des métiers, techniques, univers variés (éclairage, conception lumière, arts plastiques, design, scénographie...).

A travers ces manifestations, les objectifs sont :

- Proposer à la jeune création de venir enrichir la programmation artistique pendant les quatre soirs de la Fête des Lumières ;
- Faire découvrir au public la variété et la richesse du travail sur la lumière avec des projets artistiques expérimentaux ;
- Favoriser la convivialité, la proximité, l'interactivité, permettant la rencontre entre les habitants, les artistes et les œuvres.

Les projets proposés par les associations, présentés dans le tableau ci-dessous ont ainsi été retenus pour leur pertinence et leur adéquation avec les orientations et les objectifs de la Fête des Lumières.

Organisateur	Projet	Dates	Lieu	Cout total du projet	Somme versée en 2020	Budget alloué en 2021
AADN - pôle de compétences	<p>Octo - Emilien Guesnard</p> <p>Octo est un octogone de 3,35m basé sur une remorque. Constitué d'une surface noire et réfléchissante, un cercle de lampes est disposé sur l'ensemble. Le propos est axé sur la symbolique de la forme octogonale, comme fondement de l'histoire des civilisations : dès le début du premier millénaire en Chine, durant l'antiquité, à l'ère judéo-chrétienne...La programmation, où les courbes rencontrent les lignes, la lumière, les reflets, plonge le spectateur dans un récit d'une période mouvementée, mais pleine d'espoir, le passage d'un monde à un autre. une création musicale participe au propos.</p>	8 au 11 décembre	Place Gabriel Rambaud Lyon 1	27 250 €	17 314 €	9 937 €
AADN - pôle de compétences	<p>Point zéro - Johan Corrèze</p> <p>Point Zéro est une installation composée de 72 barres de LED fixées sur des filins métalliques tendus et ayant le même point de fuite : le centre de l'installation. Elles sont réparties dans l'espace sur 3 plans dimensionnels permettant une déformation de son image selon l'angle de vue. Elle joue ainsi avec la perception du public, faisant de la lumière, elle-même, son propre support. La structure volontairement minimaliste, limitée à l'essentiel, laisse toute la place aux « traits » lumineux et donne l'impression</p>	8 au 11 décembre	Place du Griffon Lyon 1	25 784 €	17 912 €	8 372 €

Organisateur	Projet	Dates	Lieu	Cout total du projet	Somme versée en 2020	Budget alloué en 2021
	qu'ils flottent dans l'air. Une bande sonore donne vie à l'installation et vient renforcer la notion d'illusion visuelle.					
Number8	Phénix - Julien Menzel Inspiré de l'animal mythique capable de renaître de ses cendres par le feu, Phénix est une installation de grande envergure : près de 15 mètres de large sur 10 mètres de long pour 5 mètres de haut. Le Phénix de Julien Menzel s'éveille au rythme des variations de couleur des tubes leds telles des inspirations et expirations de l'animal. Il en émane une atmosphère apaisée et méditative par laquelle l'artiste cherche à sensibiliser aux espèces en voie de disparition. L'installation est mise en boucle sur une discrète ambiance sonore composée par le designer sonore et musicien Damien Reynaud.	8 au 11 décembre	Place Louis Pradel Lyon 1	40 784 €	30 284 €	10 500 €
Crossed Lab	Frame Perspective - Olivier Ratsi Composé de cadres lumineux de 2,40 mètres sur 1,60 mètre, mis en lumière par des rubans leds rouges, Frame Perspective est une installation de grande dimension pouvant aller jusqu'à 100 mètres linéaires. Pour la Fête des Lumières, Olivier Ratsi propose une installation modulaire qui sera présentée de manière linéaire double dans le bassin de la place de la République. Minimaliste, Frame Perspective émerveille par l'atmosphère d'apaisement qu'elle dégage. Olivier Ratsi y ajoute une programmation lumineuse qui fait varier d'intensité la lumière, comme un souffle, et une composition sonore réalisée par Thomas Vaquié.	8 au 11 décembre	Place de la République Lyon 2	58 702 €	29 119 €	29 583 €
Wild Light Society	Vortex - Lightlab Escandir est une installation son et lumière qui propose une expérience de synesthésie où trois anneaux de lumière se déplacent dans l'espace. D'abord unis, ils scannent l'espace et créent un	8 au 11 décembre	Grolée Carnot Lyon 2	35 000 €	18 496 €	16 505 €

Organisateur	Projet	Dates	Lieu	Cout total du projet	Somme versée en 2020	Budget alloué en 2021
	<p>champ de force autour d’eux. Au fur et à mesure, de petits déséquilibres s’accumulent et les mouvements lumineux et sonores se dissocient.</p> <p>Cette évolution est présentée en quatre tableaux.</p>					
LABEL AT	<p>Arch’tefact - Ondine Levoy, Laure Montigneaux, Alice Barrau, Constance Laffon-Bach, Kenza Degni, Emma Clapot, Héroïse Charon</p> <p>Arch’tefact est une installation son et lumière au cœur du cloître du lycée de la Martinière. Inspirée de l’architecture du cloître, cette installation est un labyrinthe holographique au sein de laquelle le public est invité à déambuler librement. Grillagées, les arches ont des allures de ruines et rappellent le caractère éternel et intemporel de l’architecture antique.</p>	8 au 11 décembre	Cour de La Martinière-Diderot Lyon 1	22 640 €	1 759 €	10 241 €
Plateforme de la jeune création franco-allemande	<p>Out of the box</p> <p>Au cœur d’un parcours d’installations lumière interactives sous forme de boîtes, imaginées et réalisées par des étudiants de Lyon (Lycée Branly), Leipzig (HTWK) et Bucarest (CINETic), de jeunes danseurs proposeront une performance dansée, chorégraphiée par Natacha Paquignon.</p>	8 au 11 décembre	Fondation Bullukian Lyon 2	31 900 €	2 712 €	3 000 €
PLUME L’ART	<p>Vegetal’lum</p> <p>Par une scénographie végétale lumière, Erik Barray propose une mise en relief du patrimoine naturel existant du Parc de la Tête d’Or.</p> <p>Dès l’entrée du parc, en passant par les sous-bois jusqu’à la bordure du lac et du kiosque, Vegetal’lum crée un véritable univers poétique et féérique. Des sculptures végétales lumineuses composées de nids, de fleurs, d’essaims ou encore de lucioles et de plantes phosphorescentes ponctuent le parcours.</p>	8 au 11 décembre	Parc de la Tête d’Or	56 807 €	16 700 €	5 107 €

En cas de non-respect de la présente délibération et plus spécifiquement, en raison de l’épidémie de Covid-19, la Ville de Lyon pourra suspendre ou diminuer les versements

ou demander le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente délibération, en cas de non réalisation de l'action ou de l'évènement. L'association pourra toutefois bénéficier d'une partie de la subvention correspondant aux frais effectivement décaissés et non reportables pour la préparation de cette action ou évènement.

Vu l'article 10 de la loi du 12 avril 2000, qui prévoit l'obligation de conclure une convention avec l'organisme de droit privé, lorsque la subvention dépasse la somme de 23 000 euros ;

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e et 6^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- La programmation de la Fête des Lumières 2021 figurant dans le tableau ci-dessus et l'attribution des subventions consécutives, sont approuvées.
- 2- La dépense correspondante, soit 93 245 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2021, programme GRANDSEVEN, opération 8DECFDL, ligne de crédit n° 61756, fonction 023, nature 65748.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer ladite convention et tout document y afférent.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET